

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Etude Placement et Gestion d'Assurances SA » du contrôle conjoint de la société « Alpha Assurances Intermediaire d'Assurances SA », aux côtés de la société « Akwa Group SA »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « Etude Placement et Gestion d'Assurances SA »;
- **L'actionnaire historique** : La société « Akwa Group SA » ;
- **La cible** : La société « Alpha Assurances Intermediaire d'Assurances SA ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de l'assurance et de la réassurance.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 juin 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Etude Placement et Gestion d'Assurances SA » du contrôle conjoint de la société « Alpha Assurances Intermediaire D'assurances SA », à travers l'acquisition, de 50 % du capital social et des droit de vote y afférents, aux côtés de la société « Akwa Group SA ».

« Etude Placement et Gestion d'Assurances SA » est une société anonyme de droit marocain, active dans toutes opérations se rattachant à l'assurance ou réassurance.

« Akwa Group SA » est une société anonyme de droit marocain, active dans la gestion de valeurs mobilières.

« Alpha Assurances Intermediaire d'Assurances SA » est une société anonyme de droit marocain, active dans les opérations de courtage d'assurances et de réassurance en toutes branches et sous toutes les formes.

Fait à Rabat, le 05 juin 2025